



# FICHE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE

## Année scolaire 2025 / 2026

### ÉLÈVE

Nom : ..... Prénom(s) : .....  
Né(e) le ..... / ..... / ..... à ..... Département : ..... Pays : .....  
Sexe : Féminin  Masculin  Je ne souhaite pas communiquer   
Adresse : ..... CP – Ville : .....  
Scolarité demandée : Petite section  Moyenne section  Grande section   
CP  CE1  CE2  CM1  CM2

### RESPONSABLES LÉGAUX\*

	REPRESENTANT LEGAL 1 <sup>(1)</sup>	REPRESENTANT LEGAL 2 <sup>(1)</sup>
Nom (de jeune fille)		
Nom marital/d'usage		
Prénom		
Autorité parentale	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Adresse si différente de celle de l'enfant		
Situation familiale (entourez votre situation)	Célibataire - Concubin(e) - Divorcé(e) - Marié(e) - Pacsé(e) - Séparé(e) - Veuf(ve)	Célibataire - Concubin(e) - Divorcé(e) - Marié(e) - Pacsé(e) - Séparé(e) - Veuf(ve)
Téléphone portable		
Téléphone domicile		
Courriel	.....@..... Je n'autorise pas la communication de l'adresse mail <input type="checkbox"/>	.....@..... Je n'autorise pas la communication de l'adresse mail <input type="checkbox"/>

### AUTRE RESPONSABLE LÉGAL <sup>(1)</sup> (personne physique ou morale)

Nom prénom : ..... Autorité parentale : Oui  Non   
Organisme : ..... Personne référente : .....  
Fonction : ..... Lien avec l'enfant : .....  
Adresse : ..... CP - Ville : .....  
Courriel : ..... Je n'autorise pas la communication de l'adresse mail

### INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES <sup>(2)</sup>

L'élève fréquentera le restaurant scolaire (au moins une fois dans la semaine) : Oui  Non   
L'élève fréquentera l'accueil du matin et/ou du soir : Oui  Non   
Signatures :

(1) Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994), les élections des représentants des parents d'élèves. Chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service 11°2004-104 du 25/06/2004). Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concerne (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la mairie.

(2) Ces informations sont indicatives et ne constituent pas une inscription aux services. Un dossier d'inscription complet devra être rempli et retourné ultérieurement pour valider les inscriptions de l'élève.